

SAS BDO NANTES

7 allée Aphonse Fillion
CS 22417
44124 VERTOU CEDEX

Etats Financiers

du 01/10/2022 au 30/09/2023

DocuSigned by:

08EB7A7778CE47E...

Comptes Annuels

Compte de résultat

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	8 172 428	7 823 369	349 060	4,46
Chiffre d'affaires net	8 172 428	7 823 369	349 060	4,46
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	38 484	18 429	20 055	108,82
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	42 833	43 522	-689	-1,58
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	309 228	174 709	134 519	77,00
Autres produits	904	1 504	-601	-39,94
Total produits d'exploitation (I)	8 525 393	8 043 104	482 289	6,00
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvs				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	3 041 472	2 564 546	476 926	18,60
Impôts, taxes et versements assimilés	99 921	121 593	-21 672	-17,82
Salaires et traitements	2 885 027	2 773 478	111 549	4,02
Charges sociales	1 265 467	1 291 583	-26 116	-2,02
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	86 994	55 231	31 763	57,51
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	141 628	126 785	14 843	11,71
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	125 850	45 490	80 360	176,65
Total charges d'exploitation (II)	7 646 358	6 978 707	667 651	9,57
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	879 034	1 064 397	-185 363	-17,41
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	14 980	5 620	9 360	166,55
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	381	208	173	83,33
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change		62	-62	-100,00
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	15 361	5 890	9 471	160,80
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	19 938	184	19 754	NS
Différences négatives de change		26	-26	-100,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	19 938	210	19 728	NS
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-4 577	5 680	-10 257	-180,58
RESULTAT COURANT avant impôt	874 457	1 070 077	-195 620	-18,28

Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	490 311	2 408	487 903	NS
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges		44	-44	-100,00
Total produits exceptionnels (VII)	490 311	2 452	487 859	NS
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	41		41	
Sur opérations en capital	9 747	508	9 239	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	9 788	508	9 280	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	480 523	1 945	478 578	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)	192 609	182 212	10 397	5,71
Impôts sur les bénéfices (X)	288 478	279 639	8 839	3,16
Total des produits (I+III+V+VII)	9 031 064	8 051 446	979 618	12,17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 157 171	7 441 275	715 896	9,62
BENEFICE OU PERTE	873 893	610 171	263 722	43,22
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	14 980	5 620	9 360	166,55
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	19 813		19 813	

In Extenso

Ouest Audit

BDO ATLANTIQUE

Société par Actions simplifiée

7 Allée Alphonse Fillion
44120 VERTOU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023



Écoute



Certification



Risque

In Extenso

Ouest Audit

1 rue Benjamin Franklin
CS 10047
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : +33 (0)2 51 80 18 00
nantes@inextenso.fr
www.inextenso.fr

BDO ATLANTIQUE

Société par Actions Simplifiée

7 Allée Alphonse Fillion
44120 VERTOU

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

À l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO ATLANTIQUE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

In Extenso

Ouest Audit

SAS BDO ATLANTIQUE
2

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evènements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant l'absorption au 1er octobre 2023 de plusieurs entités au sein de la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Fonds commercial :

Le fonds commercial est évalué à son coût d'acquisition et fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans le paragraphe « Fonds commercial » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à :

- apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
- revoir les calculs effectués par la société,
- examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Créances clients :

Les créances clients sont évaluées pour leur valeur nominale et font l'objet de dépréciations selon les modalités précisées dans le paragraphe « Créances » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

In Extenso

Ouest Audit

SAS BDO ATLANTIQUE
4

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 28 mars 2024

Le commissaire aux comptes
IN EXTENSO OUEST AUDIT

DocuSigned by:

F GRIMAUD PORCHER

1D421CC9CCED4AF...

Françoise GRIMAUD-PORCHER



Etats Financiers au 30 septembre 2023

Bilan actif

6

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	3 010 144		3 010 144	3 010 144
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	690 842	548 362	142 479	143 894
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	902 290	403 426	498 864	149 493
Immobilisations corporelles en cours				331 071
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	17 309		17 309	17 309
Prêts				
Autres immobilisations financières				10 203
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 620 584	951 788	3 668 796	3 662 112
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 324 576	322 599	2 001 977	2 331 745
Autres créances	1 595 136		1 595 136	181 339
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 282 666		1 282 666	1 625 572
Charges constatées d'avance (3)	11 700		11 700	25 788
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 214 078	322 599	4 891 479	4 164 444
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 834 662	1 274 387	8 560 275	7 826 557
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			467 427	643 893

Bilan passif

7

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	323 264	323 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 385 990	2 385 990
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	32 327	32 327
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 315	2 264
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	873 893	610 171
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 621 789	3 354 016
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	21 009	35 764
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 455 894	531 012
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	688 912	733 984
Dettes fiscales et sociales	1 795 329	1 825 805
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	67 020	290 877
Produits constatés d'avance	910 321	1 055 099
TOTAL DETTES	4 938 486	4 472 541
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 560 275	7 826 557
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 328 120	586 652
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 610 366	3 885 889
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	8 172 428	7 823 369	349 060	4,46
Chiffre d'affaires net	8 172 428	7 823 369	349 060	4,46
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	<i>38 484</i>	<i>18 429</i>	<i>20 055</i>	<i>108,82</i>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	42 833	43 522	-689	-1,58
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	309 228	174 709	134 519	77,00
Autres produits	904	1 504	-601	-39,94
Total produits d'exploitation (I)	8 525 393	8 043 104	482 289	6,00
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	3 041 472	2 564 546	476 926	18,60
Impôts, taxes et versements assimilés	99 921	121 593	-21 672	-17,82
Salaires et traitements	2 885 027	2 773 478	111 549	4,02
Charges sociales	1 265 467	1 291 583	-26 116	-2,02
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	86 994	55 231	31 763	57,51
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	141 628	126 785	14 843	11,71
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	125 850	45 490	80 360	176,65
Total charges d'exploitation (II)	7 646 358	6 978 707	667 651	9,57
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	879 034	1 064 397	-185 363	-17,41
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	14 980	5 620	9 360	166,55
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	381	208	173	83,33
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change		62	-62	-100,00
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	15 361	5 890	9 471	160,80
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	19 938	184	19 754	NS
Différences négatives de change		26	-26	-100,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	19 938	210	19 728	NS
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-4 577	5 680	-10 257	-180,58
RESULTAT COURANT avant impôt	874 457	1 070 077	-195 620	-18,28

Compte de résultat (suite)

9

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	490 311	2 408	487 903	NS
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges		44	-44	-100,00
Total produits exceptionnels (VII)	490 311	2 452	487 859	NS
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	41		41	
Sur opérations en capital	9 747	508	9 239	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	9 788	508	9 280	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	480 523	1 945	478 578	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)	192 609	182 212	10 397	5,71
Impôts sur les bénéfices (X)	288 478	279 639	8 839	3,16
Total des produits (I+III+V+VII)	9 031 064	8 051 446	979 618	12,17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 157 171	7 441 275	715 896	9,62
BENEFICE OU PERTE	873 893	610 171	263 722	43,22
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	14 980	5 620	9 360	166,55
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	19 813		19 813	

Faits caractéristiques

10

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société BDO NANTES a cédé le fonds libéral d'expertise comptable et d'activités juridiques et sociales accessoires de son établissement du Mans avec effet au 1er novembre 2022. Cette cession a dégagé une plus-value de 490 000 € imposable en totalité sur cet exercice.

Règles et méthodes comptables

11

Désignation de l'entreprise : SAS BDO NANTES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 8 560 275 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 873 893 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

12

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 9 à 30 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Règles et méthodes comptables

13

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 010 144			3 010 144
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	3 010 144			3 010 144
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	701 400	3 487	14 044	690 842
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	199 960	361 611	36 694	524 877
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	337 541	79 600	39 729	377 413
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	331 071		331 071	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 569 972	444 698	421 538	1 593 132
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	17 309			17 309
- Prêts et autres immobilisations financières	10 203		10 203	
Immobilisations financières	27 511		10 203	17 309
ACTIF IMMOBILISE	4 607 627	444 698	431 741	4 620 584

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2023
Éléments achetés	20 657
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 989 487
Total	3 010 144

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	557 506	4 901	14 044	548 362
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	126 046	33 306	33 727	125 625
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	261 963	48 787	32 950	277 800
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	945 515	86 994	80 721	951 788
ACTIF IMMOBILISE	945 515	86 994	80 721	951 788

Notes sur le bilan

16

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 931 412 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 324 576	1 857 149	467 427
Autres	1 595 136	1 595 136	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 700	11 700	
Total	3 931 412	3 463 985	467 427
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Travaux en cours	375 989
Clients - Factures à établir groupe	48 767
Fourn.avoirs non reçus groupe	1 883
Personnel - Produits à recevoir	16 080
Prov.Charges soc. à recevoir	341
Int courus C/C PM à recevoir	14 980
Total	458 040

Notes sur le bilan

17

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	397 470	141 628	216 498	322 599
Total	397 470	141 628	216 498	322 599
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		141 628	216 498	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 323 264,00 € décomposé en 20 204 titres d'une valeur nominale de 16,00 €.

Notes sur le bilan

18

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 938 486 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	21 009	14 817	6 192	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 439 870	196 953	996 667	246 250
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	688 912	688 912		
Dettes fiscales et sociales	1 795 329	1 716 319	79 011	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	83 044	83 044		
Produits constatés d'avance	910 321	910 321		
Total	4 938 486	3 610 366	1 081 870	246 250
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	995 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	78 505			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	200 400
Fourn.fact.non parvenues groupe	42 438
Int. courus s/aut. emprunts groupe	7 780
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	164 158
Personnel - Provision Primes	330 000
Personnel - Provision Intéressement	79 036
Personnel - Provision Participation	192 609
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	62 656
Prov.Charges soc. s/Primes	163 300
Prov.Charges soc. s/Intéressement	38 500
Etat - charges à payer	10 487
Total	1 291 364

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	11 700		
Total	11 700		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance Encours	910 321		
Total	910 321		

Notes sur le compte de résultat

20

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	7 722 859	38 295	7 761 154
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	411 086	189	411 275
TOTAL	8 133 945	38 484	8 172 428

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79110000 - Transfert de charg.serv.extérieur	2 717	
79119000 - Transfert charges généraux Groupe	2 718	
79120000 - Transfert charges formation	710	
79140000 - TSF charges de personnel	36 186	
79141000 - Avantage en nature	16 448	
79142000 - Remboursement prévoyance	33 950	
	92 730	
Total	92 730	

Notes sur le compte de résultat

21

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	41	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	9 747	
Produits des cessions d'éléments d'actif		490 311
TOTAL	9 788	490 311

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	873 893
+ Impôts sur les bénéfices	288 478
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 162 371
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 162 371

Notes sur le compte de résultat

22

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	874 457	334 031	540 426
+ Résultat exceptionnel	480 523		480 523
- Participations des salariés	192 609	45 553	147 056
Résultat comptable	1 162 371	288 478	873 893
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 48 152 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	192 609
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	192 609
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	48 152
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS BDO NANTES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 297 658 €

Autres informations

24

Evènements postérieurs à la clôture

Selon les traités définitifs de fusion signés le 30 septembre 2023, les sociétés BDO LES HERBIERS, BDO FONTENAY, BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE, BDO LA ROCHE SUR YON, BDO ANGERS et BDO RENNES ont été absorbées par la société BDO NANTES, avec effet au 30 septembre 2023 à minuit.

Par décision de l'associé unique, il a été décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale « BDO ATLANTIQUE », à compter du 1er octobre 2023.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 64 personnes dont 10 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel
Cadres	22
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	42
Ouvriers	
Total	64

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS

SIREN : 500 492 004

Au capital de : 2 739 409 €

Adresse du siège social :

43-47 Avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

 Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts des emprunts</i>	207 296
Autres engagements donnés	207 296
Total	207 296
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	207 230
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations

26

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Intérêts des emprunts</i>	207 296
Autres engagements reçus	207 296
Total	207 296
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	207 230
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
87 651 €

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

BDO ATLANTIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 323 264 euros
Siège social : 7 allée Alphonse Fillion - BP 22417
44120 VERTOU
871 800 546 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 29 MARS 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à **873 893 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	873 893 euros
En totalité à titre de dividendes	
Soit 43,25 euros par action	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de **2 747 896 euros**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 873 893 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social **à compter de ce jour**.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice Clos / Date de la distribution	Distribution de dividendes	Distribution non éligible à la réfaction	Distribution éligible à la réfaction
30 septembre 2022	606 120 €	-	606 120 €
30 septembre 2021	808 160 €	-	808 160 €
30 septembre 2020	1 050 608 €	-	1 050 608 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 29 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:

08EB7A7778CE47E...

SAS BDO NANTES

7 allée Aphonse Fillion
CS 22417
44124 VERTOU CEDEX

Etats Financiers

du 01/10/2022 au 30/09/2023

DocuSigned by:

08EB7A7778CE47E...

Comptes Annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	3 010 144		3 010 144	3 010 144
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	690 842	548 362	142 479	143 894
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	902 290	403 426	498 864	149 493
Immobilisations corporelles en cours				331 071
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	17 309		17 309	17 309
Prêts				
Autres immobilisations financières				10 203
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 620 584	951 788	3 668 796	3 662 112
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 324 576	322 599	2 001 977	2 331 745
Autres créances	1 595 136		1 595 136	181 339
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 282 666		1 282 666	1 625 572
Charges constatées d'avance (3)	11 700		11 700	25 788
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 214 078	322 599	4 891 479	4 164 444
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 834 662	1 274 387	8 560 275	7 826 557
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			467 427	643 893

Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	323 264	323 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 385 990	2 385 990
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	32 327	32 327
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 315	2 264
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	873 893	610 171
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 621 789	3 354 016
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	21 009	35 764
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 455 894	531 012
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	688 912	733 984
Dettes fiscales et sociales	1 795 329	1 825 805
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	67 020	290 877
Produits constatés d'avance	910 321	1 055 099
TOTAL DETTES	4 938 486	4 472 541
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 560 275	7 826 557
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 328 120	586 652
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 610 366	3 885 889
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SAS BDO NANTES

7 allée Aphonse Fillion
CS 22417
44124 VERTOU CEDEX

Etats Financiers

du 01/10/2022 au 30/09/2023

DocuSigned by:

08EB7A7778CE47E...

Annexe 

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société BDO NANTES a cédé le fonds libéral d'expertise comptable et d'activités juridiques et sociales accessoires de son établissement du Mans avec effet au 1er novembre 2022. Cette cession a dégagé une plus-value de 490 000 € imposable en totalité sur cet exercice.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO NANTES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 8 560 275 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 873 893 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 9 à 30 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 010 144			3 010 144
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	3 010 144			3 010 144
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	701 400	3 487	14 044	690 842
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	199 960	361 611	36 694	524 877
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	337 541	79 600	39 729	377 413
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	331 071		331 071	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 569 972	444 698	421 538	1 593 132
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	17 309			17 309
- Prêts et autres immobilisations financières	10 203		10 203	
Immobilisations financières	27 511		10 203	17 309
ACTIF IMMOBILISE	4 607 627	444 698	431 741	4 620 584

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2023
Éléments achetés	20 657
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 989 487
Total	3 010 144

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	557 506	4 901	14 044	548 362
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	126 046	33 306	33 727	125 625
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	261 963	48 787	32 950	277 800
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	945 515	86 994	80 721	951 788
ACTIF IMMOBILISE	945 515	86 994	80 721	951 788

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 931 412 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 324 576	1 857 149	467 427
Autres	1 595 136	1 595 136	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 700	11 700	
Total	3 931 412	3 463 985	467 427
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Travaux en cours	375 989
Clients - Factures à établir groupe	48 767
Fourn.avoirs non reçus groupe	1 883
Personnel - Produits à recevoir	16 080
Prov.Charges soc. à recevoir	341
Int courus C/C PM à recevoir	14 980
Total	458 040

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	397 470	141 628	216 498	322 599
Total	397 470	141 628	216 498	322 599
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		141 628	216 498	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 323 264,00 € décomposé en 20 204 titres d'une valeur nominale de 16,00 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 938 486 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	21 009	14 817	6 192	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 439 870	196 953	996 667	246 250
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	688 912	688 912		
Dettes fiscales et sociales	1 795 329	1 716 319	79 011	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	83 044	83 044		
Produits constatés d'avance	910 321	910 321		
Total	4 938 486	3 610 366	1 081 870	246 250
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	995 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	78 505			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	200 400
Fourn.fact.non parvenues groupe	42 438
Int. courus s/aut. emprunts groupe	7 780
Personnel - Prov.CP.RTT.13àMois	164 158
Personnel - Provision Primes	330 000
Personnel - Provision Intéressement	79 036
Personnel - Provision Participation	192 609
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13àMois	62 656
Prov.Charges soc. s/Primes	163 300
Prov.Charges soc. s/Intéressement	38 500
Etat - charges à payer	10 487
Total	1 291 364

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	11 700		
Total	11 700		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance Encours	910 321		
Total	910 321		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	7 722 859	38 295	7 761 154
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	411 086	189	411 275
TOTAL	8 133 945	38 484	8 172 428

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79110000 - Transfert de charg.serv.extérieur	2 717	
79119000 - Transfert charges généraux Groupe	2 718	
79120000 - Transfert charges formation	710	
79140000 - TSF charges de personnel	36 186	
79141000 - Avantage en nature	16 448	
79142000 - Remboursement prévoyance	33 950	
	92 730	
Total	92 730	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	41	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	9 747	
Produits des cessions d'éléments d'actif		490 311
TOTAL	9 788	490 311

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	873 893
+ Impôts sur les bénéfices	288 478
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 162 371
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 162 371

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	874 457	334 031	540 426
+ Résultat exceptionnel	480 523		480 523
- Participations des salariés	192 609	45 553	147 056
Résultat comptable	1 162 371	288 478	873 893
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 48 152 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	192 609
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	192 609
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	48 152
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS BDO NANTES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 297 658 €

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Selon les traités définitifs de fusion signés le 30 septembre 2023, les sociétés BDO LES HERBIERS, BDO FONTENAY, BDO SAINT GILLES CROIX DE VIE, BDO LA ROCHE SUR YON, BDO ANGERS et BDO RENNES ont été absorbées par la société BDO NANTES, avec effet au 30 septembre 2023 à minuit.

Par décision de l'associé unique, il a été décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale « BDO ATLANTIQUE », à compter du 1er octobre 2023.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 64 personnes dont 10 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel
Cadres	22
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	42
Ouvriers	
Total	64

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS

SIREN : 500 492 004

Au capital de : 2 739 409 €

Adresse du siège social :

43-47 Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS

 Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts des emprunts</i>	207 296
Autres engagements donnés	207 296
Total	207 296
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	207 230
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en €
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Intérêts des emprunts</i>	207 296
Autres engagements reçus	207 296
Total	207 296
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	207 230
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
87 651 €

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.